



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-109756>

Département(s) de publication : **26**

Annonce n° **25-109756**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-101329

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21260324500011

**Ville** : SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

**Code postal** : 26130

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 26

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : TRAVAUX DE RENOVATION ET DE REAMENAGEMENT PARTIEL DES LOCAUX DE LA GENDARMERIE DE LA VILLE DE SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45453000

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : La présente consultation concerne les travaux de rénovation et de réaménagement partiel des locaux de la gendarmerie. Le bâtiment abrite la caserne de gendarmerie date de 2006/2007. Ce site accueille actuellement deux unités distinctes de la gendarmerie, le PSPG (Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie) et la brigade territoriale, dont le fonctionnement et les missions diffèrent. Les effectifs du PSPG ont augmentés en 2023 et il devient nécessaire de repenser l'utilisation des locaux et de séparer les deux unités. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires

**Critères d'attribution** : Valeur technique de l'offre : 55% Valeur environnementale : 5% Prix : 40%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 07/10/2025 à 12h00, lire 16/10/2025 à 12h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/10/2025